

POUR MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE
REGLEMENT FINANCIER
Année scolaire 2026-2027

AVOIR SON PASS'REGION

PAYER LES REPAS
COÛT :4,40€ (année 2026)

LA 1ERE FOIS
10 REPAS OBLIGATOIRES

QUAND ?
AU MOINS 24 H AVANT
LE REPAS

COMMENT ?
INTERNET : Identifiant et mot
de passe remis par
l'INTENDANCE à la rentrée
CB : à l'INTENDANCE
ESPECES : à l'INTENDANCE
PRELEVEMENT : Modalités se
renseigner à l'INTENDANCE

AIDES FINANCIERES AUX ELEVES
(FONDS SOCIAL)
MODALITES : SE RENSEIGNER A
L'INTENDANCE

REMBOURSEMENT AU DEPART DEFINITIF DU LYCÉE (MODALITES : SE RENSEIGNER A L'INTENDANCE)

ACCUSE DE RECEPTION VALANT INSCRIPTION

A COMPLETER ET A RENDRE ACCOMPAGNÉ D'UN CHEQUE DE 44€ (UNIQUEMENT A L'INSCRIPTION)

AINSI QUE LE RIB DU RESPONSABLE FINANCIER

Adresse mail RESPONSABLE FINANCIER (OBLIGATOIRE) :

(ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES) _____

Adresse mail ELEVE (ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES) : _____

Je soussigné(e) M / MME _____ responsable légal de l'élève :

NOM : _____ **Prénom :** _____ **CLASSE :** _____

Déclare que celui-ci sera demi-pensionnaire. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A Saint-Etienne, le

Signature du responsable légal